

## **QUESTIONS ORALES DE LA MINORITÉ « MIEUX VIVRE À SABLÉ » - RÉPONSES DU MAIRE**

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Nous allons passer aux questions. Monsieur MAREAU, vous aviez des questions.

⇒ Monsieur MAREAU : J'ai effectivement des questions, que je vous ai envoyées. Je fais les cinq questions, comme nous le faisons d'habitude ?

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Comme d'habitude.

⇒ Monsieur MAREAU : Nous sommes d'accord, ok, et vous me répondez après.

### **Première Question :**

Cet été, j'ai envoyé un e-mail à l'adjoint en charge de la sécurité, ainsi qu'aux deux référents du quartier de la Rocade. Je n'ai toujours pas eu de réponse malgré mes relances verbales. Le sujet concerne des problèmes de vivre ensemble, et particulièrement des nuisances sonores, que de nombreux habitants m'ont fait remonter.

Dans cette période estivale, pour avoir de la fraîcheur, nous sommes nombreux à laisser nos fenêtres ouvertes dans la soirée et pour la nuit, et cela est bien compréhensible, particulièrement dans nos HLM.

Les nuits chaudes, que nous devons prendre l'habitude d'avoir chaque été, n'aident pas à trouver le sommeil, particulièrement pour ceux qui se lèvent tôt pour aller travailler ou qui ont des horaires décalés.

Dans ce contexte, il est encore plus difficile de trouver le sommeil lorsque le bruit extérieur se répète chaque fin de semaine.

Ces habitants, après avoir prévenu la gendarmerie et les services municipaux sans qu'aucune amélioration ne se fasse, ont le sentiment de délaissement. Il en va de même pour d'autres quartiers de notre ville avec la question des barbecues. Certains se plaignent du bruit, et d'autres de ne pas avoir d'endroit pour avoir cette activité en sécurité et calme. Et le même sentiment de ne pas avoir d'écoute.

Je vais donc attendre la réponse à l'e-mail que je vous ai envoyé.

Pourriez-vous nous dire ce que vous comptez faire pour améliorer cette situation ?

### **Deuxième question :**

Des nouvelles poubelles sont apparues dans nos rues cette année. Pouvons-nous en savoir plus ? Combien de poubelles et quel est le coût général de l'opération ?

### **Troisième question :**

Nous avons un nouveau logo pour notre ville. Nous avons pu découvrir cela dans la presse.

Pourriez-vous nous dire quel est le coût global de ce changement de logo ? Cela va de la papeterie au flocage des voitures, des façades des bâtiments publics, etc.

### **Quatrième question :**

Depuis 41 ans, le monde associatif de notre ville a la chance d'avoir une association qui les soutient : l'A3CS. Association que vous connaissez bien, Monsieur le Maire, puisqu'avec l'Adjointe à la Culture, vous étiez les deux représentants de la municipalité dans cette association la mandature précédente.

Toutes les communes de notre Communauté de communes de la Sarthe sont membres de cette association. Cette association permet à nos nombreuses associations saboliennes de bénéficier de location de matériel à un coût faible et facile à disposer, de conseils et d'informations.

Mais depuis quelques mois la ville de Sablé est la seule commune à désirer ne plus vouloir être membre de cette association, et souhaiter récupérer les locaux mis à la disposition de celle-ci d'une totalité de 82 m<sup>2</sup>, ce qui met en péril l'avenir de cette association, car aucune proposition de repli n'a été proposée.

Alors pourquoi ce choix ?

#### **Cinquième et dernière question :**

Nous avons la chance d'avoir un des deux derniers points Lecture de la Sarthe, qui existe depuis plus de 20 ans. C'est un service tenu bénévolement par des personnels de l'Éducation Nationale. Ce service permet aux institutrices et instituteurs de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, sur l'apprentissage de la lecture et des connaissances. Plus que des livres, le prêt est aussi de matériel d'éducation scientifique, malles pédagogiques et instruments de musique. Mais malheureusement, depuis quelques mois, la ville de Sablé a décidé de ne plus accueillir dans ses murs ce service, ce qui met en péril l'avenir de ce service car aucune proposition de repli n'a été proposée.

Alors pourquoi ce choix ?

Je vous remercie.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Bien, alors, à la **première question** concernant le quartier de la Rocade, ces difficultés des habitants du quartier sont connues. Elles sont traitées, avec beaucoup d'attention d'ailleurs, et toute l'attention qu'elles méritent. L'ensemble des moyens dont nous disposons sont activés pour y faire face, en parfaite concertation notamment avec la gendarmerie de Sablé. Les services de la police municipale, sur ses horaires de travail, donc du lundi au vendredi, de 7 heures à 22 heures et le samedi de 7 heures à 19 heures, ont permis le renforcement des patrouilles sur le quartier de la Rocade et, en dehors de ces créneaux, le relais est assuré par la gendarmerie. Des rendez-vous réguliers se tiennent, notamment avec le lieutenant du groupement de gendarmerie de Sablé, visant à échanger sur différentes situations connues par chacun des services et convenir des moyens d'intervention de chacun. J'ajoute qu'un travail est fait également depuis plusieurs semaines avec SARTHE HABITAT, qui est concernée sur ce dossier.

En ce qui concerne la **deuxième question** sur les nouvelles poubelles qui sont apparues dans nos rues, la ville de Sablé a complété son maillage de cendriers muraux équipant les abords de bâtiments publics avec notamment la mise en place de 26 corbeilles à cendrier intégré. Ces corbeilles ont été installées durant le mois de mars 2023 et représentent un investissement de 24 648 euros aujourd'hui. Il s'agit d'un modèle Abélia, fabriqué par les Ateliers Georges Mahot situés à Saint-Augustin-des-Bois, dans le département voisin du Maine-et-Loire. La plupart des poubelles ont été positionnées dans le centre-ville, notamment sur le hotspot qui représente la place Raphaël Élizé. Nous avons voulu que cette démarche s'accompagne de la sensibilisation des concitoyens contre le jet de mégots, source d'une importante pollution, comme vous le savez bien.

Concernant **le logo**, effectivement l'identité visuelle actuelle de Sablé date des années 80. C'est-à-dire qu'elle a fait son temps et a été très bien pendant tout ce temps. Avec le dévoilement, en 2021, du nouveau logo de la Communauté de communes, l'ancienneté de ce logo est apparue évidente. Pour mémoire, les logos de la Ville et de la Communauté de communes étaient communs auparavant. Le nouveau logo a donc été lancé officiellement le 20 avril 2023. Après une consultation, le choix s'était porté sur Bénédicte COCAIN, graphiste sarthoise, pour un montant total de 3 100 euros.

Concernant l'adaptation du nouveau logo sur la papeterie, la règle a été simple. J'ai demandé à ce que nous terminions tous les stocks d'enveloppes, papier à entête, avant de passer à une nouvelle commande. Nous avons anticipé certains stocks au début de l'année afin de ne générer aucun gaspillage, idem sur les livrets de famille. Il en a été de même pour les goodies puisque rien n'a été commandé sur 2023 et 2022 afin d'épuiser les stocks existants.

En 2023, les supports suivants ont été renouvelés : les oriflammes de différents formats, pour un montant de 1 736,20 euros, une bache promotionnelle pour le podium de 720 euros (il était temps que nous la changions, parce qu'elle était déchirée de partout et ne tenait plus), un panneau signalétique au premier étage de la mairie, en haut de l'escalier, pour un montant de 108 euros. Les autres actions de mise à jour s'effectueront dans le temps afin de maintenir l'enveloppe budgétaire, par exemple sur le budget prévisionnel 2024, qui devrait voir apparaître le flocage des véhicules plus des panneaux des entrées de Ville. Pour mémoire, je rappelle que, depuis deux ans, des économies importantes ont été réalisées sur le budget de la communication afin de compenser les coûts qui pouvaient être induits à ce logo. Pour un exemple significatif, le *Guide des activités d'été* est financé uniquement par la publicité, et c'est 8 000 euros d'économies par an sur ce livret.

L'**A3CS** est effectivement une association qui fait de la location de matériel audio et vidéo. L'adhésion, pour la ville de Sablé, est de 5 794 euros par an, soit près de 35 000 euros sur un mandat. À cela, il faut ajouter un local à la Maison des associations. C'est un ancien appartement, entier, avec les fluides évidemment payés par la Ville alors même qu'il s'agit d'une association avec, à la base, un rayonnement cantonal. J'attire votre attention sur le fait que très peu d'associations, quand même, bénéficient d'une telle subvention à Sablé.

Un premier bilan avec nos services a fait ressortir que les rares fois où nous avons sollicité l'association, nous n'avons eu aucune réponse ou alors un retour négatif. Nous avons donc contacté l'A3CS dès le début 2022 pour en savoir plus sur l'association – ce qui était, je trouve, légitime de la part des élus –, son fonctionnement, son bilan financier, son bilan d'activité. Il y a plusieurs e-mails et appels des services début 2022, qui sont restés sans réponse. Du coup, les élus du bureau et le Cabinet ont dû agir personnellement afin qu'une rencontre puisse se tenir le 14 décembre 2022. J'ajoute que, à cette rencontre, aucun document sollicité au préalable (bilan d'activité, bilan financier) n'a pu être présenté ce jour-là.

Lors d'une nouvelle rencontre, en juin 2023, un bilan nous a été fourni faisant état de 49 locations pour une recette de 387 euros pour l'année 2022 et l'emploi d'un salarié pour 10 000 euros par an. Du coup, nous nous sommes posé plusieurs questions simples, factuelles. Première question : comment expliquer 387 euros de recettes pour 49 locations alors que la location la moins chère est de 10 euros ? Comment expliquer qu'une association qui a un salarié à temps partiel n'arrive pas à répondre aussi à nos sollicitations ? C'est un sujet aussi. Le financement de 10 000 euros par an (adhésion, loyer, fluides) est-il un investissement aujourd'hui justifié et équitable vis-à-vis des autres associations ? C'est une question que nous nous posons.

Dans un contexte qui est de plus en plus difficile pour nos collectivités, nous nous devons – et j'insiste là-dessus – de gérer au mieux les subventions que nous versons aux associations. Nous ne pouvons pas nous permettre aujourd'hui de continuer un emploi salarié d'une association alors que nombre d'associations saboliennes aimeraient pouvoir avoir un animateur, un entraîneur ou encore un salarié. Après, si on nous démontre, que l'on nous explique ce qui se passe, comment cela fonctionne, il n'y a pas de souci pour nous. Bref, aujourd'hui nous voulons comprendre comment cette association fonctionne. Concernant le local, nous avons effectivement besoin de libérer l'espace, notamment pour permettre le déménagement de l'association Alpha Sablé qui œuvre dans le quartier et dont l'immeuble sera très prochainement démoli. C'est pour cela que nous avons fait un jeu de chaises musicales et une solution de relogement a été trouvée pour l'A3CS puisqu'il leur a été proposé – et ils ont accepté – d'être hébergés au niveau du site Gambetta. Voilà ce que je tenais à vous dire sur l'A3CS.

Enfin, sur votre question concernant les **points lecture**, il faut déjà rappeler que cela n'existe sous aucune forme juridique et relève actuellement de la compétence communautaire en matière de lecture publique. Des crédits sont accordés annuellement par la Communauté de communes. Son implantation au sein d'un bâtiment municipal était historique, mais non contractuelle. Il n'y avait pas de convention existante. Le déménagement du site de l'école Gilles Ménage relève d'une double problématique aujourd'hui. Au printemps dernier, la ville de Sablé était interrogée par l'Éducation nationale sur une éventuelle ouverture de classe à l'école Gilles Ménage, imposant de fait la délocalisation du point lecture afin de libérer une classe. Par ailleurs, il est avéré que l'activité du point

est relativement faible et mobilise peu d'enseignants de la circonscription. L'équipe de bénévoles est composée de quatre enseignants qui effectuent une permanence à raison d'une séance par mois. Monsieur GUYARD, représentant des bénévoles, constate que le public enseignant est moins présent depuis la crise sanitaire.

Des échanges ont donc eu lieu, d'une part avec l'Inspection académique et, d'autre part, avec le représentant des bénévoles gestionnaires du point lecture. Une première piste de mutualisation a été proposée ainsi qu'une installation dans un établissement scolaire, autre que celui de Sablé. Aucune des solutions n'a pu aboutir à ce jour. Les collections sont toujours entreposées au sein du site de Gambetta. Un comptage a été réalisé à la rentrée 2023 à l'école Gilles Ménage et l'ouverture d'une classe n'est aujourd'hui pas effective. Toutefois, les deux écoles des QPV (quartiers prioritaires de la Rocade et Montreux) connaissent des effectifs croissants et l'école Gilles Ménage est l'établissement privilégié d'orientation si des besoins nouveaux arrivent dans le courant de l'année 2023-2024.

Voilà ce que je tenais à vous apporter comme réponse à vos questions.

Mesdames, Messieurs, nous nous retrouverons le lundi 18 décembre, à 19 heures, dans cette même salle. En attendant, je vous souhaite une belle fin de soirée, une bonne semaine. Nous nous retrouvons samedi pour l'inauguration du Padel, n'est-ce pas, Monsieur RENO. Bonne fin de soirée.

La séance est levée à 21h08.

\*\*\*\*\*